

Qu'est-ce que c'est?

La Renouée du Japon est une plante extrêmement résistante. Cette vivace à croissance rapide peut atteindre jusqu'à 3 mètres de hauteur pendant l'été. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. À la fin de la saison, elle produit des grappes de petites fleurs blanc crème.

La Renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre sur 7 mètres. Ils libèrent des toxines dans le sol qui empêchent le développement des autres végétaux. La Renouée du Japon colonise les bords des plans d'eau, les milieux humides, les fossés, les canaux d'irrigation, les abords des routes et les milieux perturbés. Elle est aussi fréquente en milieu urbain. On peut parfois voir ses rhizomes percer l'asphalte!

Les dommages qu'elle cause à l'environnement ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire sur la liste des 100 espèces les plus préoccupantes.

Comment empêcher sa prolifération?

Malheureusement, il est impossible d'éradiquer complètement la Renouée du Japon, mais il existe des manières de limiter sa propagation :

- La technique de lutte la plus efficace est la coupe répétée puisque la plante pousse de 8cm par jour environ. Il faut couper régulièrement les plants à quelques centimètres du sol au moins une fois par mois.
- Placez les plants coupés dans des sacs de plastique robustes et hermétiques que vous jetterez ensuite dans le bac noir.

À ne PAS faire

- **Ne jamais disperser dans la nature des parties de la plante, des rhizomes ou de la terre provenant des opérations d'éradication.** Les résidus de tonte favoriseront sa dispersion et ses rhizomes étant très profonds, vous risquez d'oublier des fragments dans le sol.
- **Ne composter aucune partie de la plante** pour éviter la contamination.

Floraison estivale disposée en grappe



Feuilles longues d'une vingtaine de centimètres - en forme de cœur



Tiges rondes de couleur rougeâtres et vertes - Ressemblent au bambou



Précautions!

- Nettoyer tous les équipements qui ont été en contact avec la plante, y compris une tondeuse
- Ne jamais planter ou transplanter cette plante
- Ne pas utiliser un outillage qui disperserait des fragments de la plante

Pour des conseils et des techniques d'éradication plus drastiques, comprenant le bâchage et l'excavation, consultez le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) : www.environnement.gouv.qc.ca